

# Dampierre en Graçay

2021



Bulletin municipal

## Le mot du maire



Notre pays, comme bien d'autres, est victime d'une crise sans précédent, une triple crise en fait : sanitaire, économique, sécuritaire.

Un virus inconnu nous frappe, tue les plus âgés et les plus faibles, sème la panique parmi les populations. Va-t-on aller de confinement en déconfinement et vice-versa ? Un vaccin réglerait-il le problème ? La population peut-elle avoir confiance quand la course au vaccin est une gigantesque course au profit ?

La crise économique découle de la crise sanitaire : le confinement, malgré le télétravail, prive les entreprises et leurs salariés de leurs ressources et fait craindre pour l'avenir un énorme recul d'activités.

A tout cela s'ajoute le terrorisme, qui frappe plusieurs sociétés occidentales.

On pourrait ajouter la crise morale, psychologique, qui s'empare d'individus dans le désarroi, privés de leurs repères habituels et de leurs fréquentations.

On évoque la grippe dite « espagnole » qui, de 1918 à 1921, a tué beaucoup plus de personnes que la première guerre mondiale. Certains remontent même au Moyen Âge, à la grande peste de 1348, qui a fauché entre 30 et 50% de la population européenne. Nous n'en sommes pas là, mais il est probable que rien ne sera plus comme avant et que cette crise se soldera comme crise de civilisation, crise des mentalités.

Et pourtant, la vie continue. Il faut bien vaquer à nos occupations, même si elles ne sont plus les mêmes.

Lors de mes « mots du maire » précédents, je me suis attaché à vous faire part des réalisations du conseil municipal, des manifestations festives, de nos problèmes et de nos vœux, voire des potins de la commune.

Cette fois-ci, nous avons bien encore eu des naissances et des décès, mais la vie locale est infiniment moins riche : les associations ont annulé leur calendrier, les travaux municipaux ont été réduits.

Cependant, nous avons tenu à vous offrir un peu de rêve avec les illuminations habituelles, un peu de joie à nos élèves avec une mini-séance de père Noël, un zeste de satisfaction aux Anciens avec un colis de Noël, même s'il n'a pas été possible de les réunir pour le traditionnel repas de fin d'année.

Vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021 serait peut-être de mauvais goût. Alors, je me contenterai de vous dire : quelle soit meilleure que 2020 !

## Etat-Civil 2020



### **NAISSANCES**

Lou CAILLAT, le 28 juillet, au foyer de Madame Hélène PRACHE et Monsieur Jonathan CAILLAT, 3, route de Vierzon.

Ronnie et Reggie BOHRINGER, le 25 novembre, au foyer de Madame Romane BOHRINGER

### **DECES**

Monsieur Jean-Pierre KUHN, le 25 mai – 17, Le Bois d'Olivet

Madame Gilberte COLIN, le 24 juillet – 1, chemin des Varennes

### **ARRIVEES**

Madame Aurélie WACOGNE et Monsieur David DEUSSEN – 9, Le Bois d'Olivet

Monsieur Johann LIMERY – 11, Le Bois d'Olivet

Madame PATAUD et Monsieur DEPARDIEU – 51, Route de Nohant

Monsieur Axel PATUREAU – 39, Route de Nohant

Monsieur Mathias GLEHELLO – 12, Lotissement Les Vignes



### **DEPARTS**

Madame et Monsieur BOUCHOUX – 9, Le Bois d'Olivet

Madame BOUMELLASSA et Monsieur BREMONT – 51, Route de Nohant

Madame et Monsieur ROUSSEL – 12, Lotissement Les Vignes

## Nos projets...

-**Eoliennes** : faire achever les travaux comme prévu sur les deux sites : Imbry et Le Bois d'Olivet

-**Internet** : développer le réseau  **fibre optique**  pour qu'il arrive au domicile des particuliers

-**Ecole** : défendre et prolonger le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

-Réaliser l'**assainissement** eaux usées au hameau de La Mornetterie

-**Aménager les espaces verts** :

\*faire des Marnières un terrain de jeux (convaincre la Communauté de communes gestionnaire)

\*paysager la pelouse face à la Maison des Associations : arbustes, buissons

\*établir un mini jardin public près du préau

-**Bâtiments publics** : \*rénovation des façades de la mairie (crépis)

\*réfection du toit du bâtiment préau-cuisine

-Entreprendre une étude de faisabilité pour **enfouir les lignes électriques** dans le bourg

-**Routes** : \*refaire certaines routes communales avec l'implication de la Communauté de communes

\*prolonger le réseau d'eaux pluviales (fossés) le long de la route de Nohant, en direction d'Imbry

\*faire prolonger l'enrobé de la route de Genouilly par le Conseil départemental

-Construire un véritable **monument aux morts**

-Réhabiliter l'ancienne **pompe à incendie** et l'installer à un endroit propice

-**Travailler avec les jeunes** : animations, soirées à thèmes

-Dans le même ordre d'idées : relancer **les activités culturelles**

**Tous ces travaux ne se feront pas sans vous : apportez-nous vos idées, vos suggestions afin d'enrichir notre espace de vie.**

## COMMUNE de DAMPIERRE EN GRACAY

### Liste des commissions communales

<b><u>FINANCES</u></b>	Isabelle DOUCET Evelyne MATHIOU Fabien LE JOSSEC Elie TAUDE
<b><u>DEVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT</u></b>	Hubert DELATTRE Oriane GIEN Jean-François LE JOSSEC Fabien LE JOSSEC Evelyne MATHIOU
<b><u>AFFAIRES SCOLAIRES - RPI</u></b>	Isabelle DOUCET Hubert DELATTRE Laëtitia ROUSSEAU
<b><u>PERSONNEL COMMUNAL – EMPLOI - INSERTION</u></b>	Elie TAUDE Janick PATRIGEON Jacques PERROT Isabelle DOUCET
<b><u>BATIMENTS - EOLIENNES</u></b>	Hubert DELATTRE Jean-François LE JOSSEC Janick PATRIGEON Elie TAUDE
<b><u>ASSAINISSEMENT</u></b>	Jean-François LE JOSSEC Hubert DELATTRE Elie TAUDE Janick PATRIGEON
<b><u>VOIERIE ET CHEMINS – SECURITE ROUTIERE</u></b>	Hubert DELATTRE Jean-François LE JOSSEC Janick PATRIGEON Elie TAUDE
<b><u>IMPOTS DIRECTS</u></b>	
<b><u>Commissaires titulaires</u></b> Hubert DELATTRE Fabien LE JOSSEC Jacques PERROT Isabelle DOUCET Oriane GIEN Evelyne MATHIOU	<b><u>Commissaires suppléants :</u></b> Laëtitia ROUSSEAU Annie FERRANDIZ Gérard MERY Julien RIOU Michel Mathiou Solange Diepvens
<b><u>MAINTENANCE SALLE DES FETES</u></b>	Jacques PERROT
<b><u>LOTISSEMENT</u></b>	Isabelle DOUCET Jean-François LE JOSSEC Fabien LE JOSSEC Evelyne MATHIOU

<b><u>AFFAIRES CULTURELLES – ANIMATION – BULLETIN MUNICIPAL</u></b>	Fabien LE JOSSEC Oriane GIEN Evelyne MATHIOU Laëtitia ROUSSEAU
<b><u>BIBLIOTHEQUE</u></b>	Hubert DELATTRE Laëtitia ROUSSEAU Oriane GIEN Fabien LE JOSSEC
<b><u>APPELS D'OFFRES</u></b>	Titulaires : Elie TAUDE Hubert DELATTRE Janick PATRIGEON Suppléants : Jacques PERROT Jean-François LE JOSSEC Isabelle DOUCET

### **Centre Communal d'Action Sociale**

<b><u>Elus</u></b> Isabelle DOUCET Janick PATRIGEON Laëtitia ROUSSEAU Fabien LE JOSSEC	<b><u>Nommés</u></b> Audrey RIOU Sylvie BOURDIN Robert ROUSSET Annie FERRANDIZ
--	--

### **SYNDICATS DIVERS**

<b><u>S.I.A.E.P. (Intercommunal d'Eau Potable)</u></b>	<b><u>Titulaires :</u></b> Jacques PERROT Jean-François LE JOSSEC <b><u>Suppléant :</u></b> Fabien LE JOSSEC
<b><u>S.D.E. (Départemental d'Energie)</u></b>	<b><u>Titulaire :</u></b> Janick PATRIGEON <b><u>Suppléant :</u></b> Hubert DELATTRE
<b><u>Transports Scolaires Graçay- Thénioux</u></b>	<b><u>Titulaires :</u></b> Isabelle DOUCET <b><u>Suppléant :</u></b> Fabien LE JOSSEC
<b><u>Comité de Développement TER Trains Express Régionaux</u></b>	<b><u>Titulaire :</u></b> Janick PATRIGEON <b><u>Suppléante :</u></b> Oriane GIEN

<b><u>Comité Nationale d'Action Sociale</u></b>	<b><u>Délégué représentant les élus :</u></b> Jean-François LE JOSSEC <b><u>Déléguée représentant les agents :</u></b> Brigitte TADRIST
<b><u>Référent sécurité routière</u></b>	Janick PATRIGEON
<b><u>Délégué Défense</u></b>	Fabien LE JOSSEC
<b><u>A.S.S.I.A.D.</u></b>	Laëtitia ROUSSEAU
<b><u>Agence Ingénierie des Territoires</u></b>	Elie TAUDE
<b><u>CLETC</u></b>	Elie TAUDE – Jacques PERROT

## **Le conseil Municipal**



**De gauche à droite, debout, Jean-François Le Jossec, Elie Taude, Fabien Le Jossec, Janick Patrigeon, Hubert Delattre et Jacques Perrot. Assis, Evelyne Mathiou, Oriane Gien, Henri Letourneau, Isabelle Doucet et Laëticia Rousseau**

## L'ECOLE DE L'ESPOIR

Notre école, comme le reste de la société, a dû affronter une année 2020 difficile. Les mesures sanitaires ont imposé le masque à tous les enfants, ainsi que la distanciation vis-à-vis des autres, l'utilisation du gel hydroalcoolique, etc... Mais il semble qu'ils s'en tirent avec bonheur, conscients que ce sont là des nécessités.



La désinfection des locaux, classe, cantine, cuisine, constitue une nouvelle charge de travail pour le personnel.

Les effectifs du RPI avec Saint-Georges (Regroupement Pédagogique Intercommunal) sont en hausse : 77 élèves, dont une classe de 28 à Dampierre. 22 d'entre eux résident à Dampierre : 18 sont scolarisés à Saint-Georges et 4 seulement à Dampierre, où nous avons conservé le cours moyen.

Nous sommes un peu victimes de notre succès : notre cantine était trop petite pour accueillir 28 élèves ; il a fallu faire deux services. Pendant qu'un groupe déjeune, l'autre est en récréation dans la cour sous la surveillance d'une personne en service civique qui partage son temps entre l'éducation nationale et la mairie ; ce qui implique une dépense nouvelle pour le budget municipal.

En décembre, nous avons déploré la maladie de notre cantinière-ménagère qui nous a obligés à recruter au pied levé une remplaçante. Heureusement, pôle emploi a fait diligence pour nous dépanner. Mais cela suppose encore une dépense supplémentaire, d'autant plus que nous risquons de ne plus nous voir accorder d'emploi aidé par la direction départementale du travail et l'Etat.

La modernisation de nos locaux scolaires se poursuit : d'anciens WC ont été remplacés, occasionnant un troisième type de dépense. Le mobilier (anciennes étagères) a été modifié par les soins des conseillers municipaux. Tout cela s'ajoute à l'informatisation des années précédentes et à l'acquisition d'une nouvelle bibliothèque scolaire.

Notons qu'une association de parents d'élèves a vu le jour dans le RPI. Elle se nomme « Tourniquet ».

L'école coûte cher, mais nous avons à cœur de faire face à toutes ces contributions financières afin de la maintenir. Le RPI en est à sa troisième année de fonctionnement ; il donne satisfaction et nous espérons bien le maintenir en signant une nouvelle convention l'année prochaine.



## LE PERE NOËL EST PASSE A DAMPIERRE

Pour cette année particulière, le père Noël est venu rendre visite aux élèves de l'école, le vendredi 18 décembre après la classe. Dans la cour devant le préau, les enfants ont reçu un cadeau offert par la municipalité.



# Les Arsouilles



Après cette parenthèse difficile pour tous, nous ne pouvons qu'espérer une meilleure année associative, une année festive avec la joie de se retrouver, de se réunir, de partager des bons moments ensemble...

Dans l'espoir de vous retrouver très vite, prenez soin de vous. Tous les membres de l'association vous souhaitent une excellente année 2021.



Carnaval 2018

Les Arsouilles

## Association **EHEO Berry Limousin** (Enfants Handicapés Espoir Ostéopathie)

Notre village accueille depuis septembre 2020, l'Association **EHEO Berry Limousin** (Enfants Handicapés Espoir Ostéopathie) un samedi par mois à la Forgeresse.

En effet, cette association cherchait à s'implanter dans le Cher. L'EPHAD de Massay les accueillait jusqu'à ce que la crise sanitaire nous confine tous. A la rentrée de septembre, l'association a eu besoin de notre aide et nous avons répondu présent en leur permettant d'œuvrer au sein de notre village et ainsi continuer leur magnifique engagement auprès d'enfants de 0 à 18 ans porteurs d'autisme ou de Trisomie 21.

Ces enfants arrivent de différentes communes du département du Cher et les ostéopathes bénévoles du Cher et de l'Indre.

Ainsi cette année, dans le Cher, 12 enfants en situations de handicap ont pu bénéficier gratuitement d'une séance d'ostéopathie à 4 mains (2 ostéopathes bénévoles pour 1 enfant). C'est ce que les ostéopathes appellent le « traitement à 4 mains ».

Ces temps précieux passés avec les enfants et leur famille permettent à tous d'échanger et de s'enrichir les uns les autres.

Ces expériences permettent à tous humilité et empathie



## Création de l'Association des Parents d'Élèves « Tourniquet » du RPI Dampierre - Saint Georges



Une nouvelle association a vu le jour au début du mois de septembre 2020 à l'initiative de différents parents d'élèves désireux de s'impliquer dans la vie des écoles de notre RPI. Celle-ci se nomme «APE Tourniquet» et est composée, à ce jour, d'une quarantaine d'adhérents. Une réunion d'information a eu lieu le 9 octobre dernier à l'école de Saint Georges-sur-la-Prée pour présenter aux parents les objectifs et les ambitions de l'association. Lors de cette rencontre, les échanges furent fructueux et une myriade d'idées furent exposées.

Toutefois, les actions prévues en octobre et novembre n'ont pas pu voir le jour à cause du contexte sanitaire. Soulignons, tout de même, l'effort de tous lors de la vente des sapins de Noël qui a remporté un franc succès.

Les prochaines manifestations organisées par l'APE seront la vente de tickets de Tombola en janvier ainsi qu'une randonnée prévue le dernier dimanche de mars sur la commune de Saint Georges et une deuxième prévue, plus tard, sur la commune de Dampierre. De plus, il est prévu d'organiser un vide-greniers et la Kermesse de l'école en fin d'année. Tout dépendra du contexte sanitaire !

Pour tous ces projets l'APE a besoin de toutes les bonnes volontés de nos deux communes. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : [apetourniquet@gmail.com](mailto:apetourniquet@gmail.com)

N'oublions pas que notre école est le poumon de notre village et que l'association est là pour apporter un soutien à l'équipe pédagogique, mais aussi de la vie et de l'animation et permettre de recréer des liens entre les générations.

### **Le bureau de l'association est composé de :**

- Monsieur Pierre Macsay, Président
- Madame Laëticia Rousseau, Vice-Présidente chargée des relations intercommunales et conseillère municipale de Dampierre-en-Graçay
- Madame Charlotte Chenot, Vice-Présidente chargée des partenariats et conseillère municipale de Saint-Georges-Sur-la-Prée.
- Monsieur Kévin Hamed, Secrétaire
- Madame Bettina Pacary, Secrétaire adjointe
- Madame Michaële Macsay, Trésorière
- Madame Nathalie Faizant-Raimbault, Trésorière adjointe

N'hésitez pas à les contacter. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! » (Proverbe africain)

## **Club des 55 ans et plus Dampierrois**

Bonjour à tous les adhérents du Club.

L'année 2020 a été difficile pour nous tous. Espérons que 2021 sera meilleure.

Nous avons préparé un programme pour l'année écoulée, qui était semblable à celui des années précédentes : il y avait des réunions de jeux, des repas, une sortie, etc...

Nous n'avons pu organiser qu'une assemblée générale en janvier.

Nous n'avons pas encore la possibilité de mettre sur pied des réjouissances pour cette nouvelle année. Peut-être sera-ce quand même possible un jour.

En attendant, que 2021 vous garde en bonne santé et vous apporte plus de satisfactions que 2020.

Le Club

# Dampierre en Berry et d'Ailleurs

*2020 restera une année difficile pour tous, nous avions prévu notre soirée Paella en mars qui a dû être annulée tout comme le rassemblement des Dampierre de France qui devait se dérouler à Dampierre Saint Nicolas, là où tout a commencé en 2000.*

*Espérons une année 2021 plus facile où nous pourrons tous nous retrouver afin de partager des moments festifs.*

*L'association Dampierre en Berry et d'ailleurs vous souhaite pour cette année 2021 tous ces meilleurs vœux.*

*Prenez soin de vous et des autres.*



## DETENTE ET LOISIRS

L'année 2020 restera dans toutes nos mémoires. Nous souhaitons que 2021 nous permette de retrouver notre liberté, de pouvoir sortir et participer à des moments festifs.

En dépit des craintes que nous avons, nous espérons pouvoir organiser les manifestations suivantes :



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Assemblée générale : 5 Février

\*\*\*\*\*

- **Lundi 5 Avril : RANDO DE PÂQUES**  
•
- **Dimanche 18 juillet : 30ème BROCANTE**  
•
- **Samedi 18 Septembre : 14ème CIRCUIT DÉCOUVERTE**  
•
- **Samedi 27 Novembre : DÎNER SPECTACLE**  
•
- **Dimanche 12 Décembre : RANDO DE NOËL**  
•

En 2020 nous avons toutefois réussi à organiser le circuit découverte lors des journées européennes du patrimoine sur Genouilly.



Début 2021 et comme tous les ans nous ferons un don à la coopérative scolaire afin que les enfants puissent profiter de sorties, visites ... A cette occasion nous voulons remercier l'association « Dampierre en fêtes » pour le don qui nous a été attribué en raison de l'arrêt de leurs activités.

Nous voulons aussi remercier la municipalité pour le prêt des différentes salles de Dampierre ainsi que tous nos adhérents, tous les bénévoles pour leur soutien et l'aide qu'ils nous apportent.

Nous souhaitons que l'année 2021 vous soit sereine et festive.

**Prenons tous soin de nous et des autres.**

# ASSOCIATION SAINT SYMPHORIEN

49 rue du Bas-Bourg 18310 GENOUILLY

[saint-symphorien.genouilly@laposte.net](mailto:saint-symphorien.genouilly@laposte.net)



chers amis

Voici une année comme on n'en a encore jamais connu du moins pour les plus jeunes d'entre nous.

En raison des mesures sanitaires appliquées dans toute la France, rien ne s'est passé comme prévu !

L'assemblée générale programmée pour le 24 avril n'a pu être tenue que le 18 septembre en présence de Mme Essayan députée et de M Charles vice-président du Conseil Général. Un grand merci à tous celles et ceux qui sont venus se tenir informés de l'évolution des dossiers en cours.

Le président a pu faire le point sur les projets : le permis de construire (pour la réfection du sol du narthex, la restauration des tableaux et la pose de vitraux) a été déposé juste avant le premier confinement et a été accepté par la DRAC et le préfet de région courant juin. Cependant, à la demande de l'Administration, un dossier complémentaire a dû être déposé à nouveau en octobre ce qui retarde d'autant le commencement des travaux. Mais nous avons bon espoir que ceux-ci soient enfin lancés début de l'année prochaine.

L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs sortants et a élu Mme Evelyne LEGUENE au conseil d'administration. Un grand merci à elle d'avoir bien voulu nous apporter son aide.

Malheureusement le concert de trompes de chasse par **LES ECHOS DU BERRY**, programmé pour le 12 juillet, a dû être annulé. Cependant, comme chaque année, nous avons continué à animer dans de bonnes conditions les journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre et faire admirer les points les plus remarquables de l'église.

**Veillez retenir deux dates pour 2021 :**

\* le **vendredi 16 avril** se tiendra l'**Assemblée Générale** de notre association à laquelle vous êtes tous conviés (18 h au foyer rural), que vous soyez membres, sympathisants ou simples curieux.

\* le **samedi 25 juillet** sera donné en l'église de Genouilly un concert par le **CHOEUR de SARTENE** (chants polyphoniques corses).

Le Conseil d'administration et son président, en vous souhaitant une bonne fin d'année et une heureuse année 2021, vous remercient pour votre soutien sans faille.

Le président  
Bruno GUENY

PS : veuillez noter notre adresse mail : [saint-symphorien.genouilly@laposte.net](mailto:saint-symphorien.genouilly@laposte.net)

N'hésitez pas à consulter aussi le **site** : <https://saint-symphorien-genouilly.asso-web.com> et la page Facebook : Association-Saint-Symphorien-Genouilly

N'oubliez pas d'acheter à la bibliothèque des cartes postales pour vos vœux de fin d'année. C'est aussi une façon d'aider l'association dans sa mission de valorisation du patrimoine de la commune.

## LES EOLIENNES : le montage.

Le montage des éoliennes, sur les parcs d'Imbry et du Bois d'Olivet, commencé fin août 2020, est maintenant terminé.

Ainsi que nous l'avons tous constaté, les moyens nécessaires à l'assemblage de ces machines sortent de l'ordinaire !

Nous avons pu voir une grue gigantesque, capable de lever les éléments des éoliennes à une très grande hauteur, et en toute sécurité. Elle a dû être partiellement démontée pour être transférée à chaque nouvelle machine à assembler.



Il y avait également plusieurs autres grues moins grandes, qui servaient à décharger les camions, à assembler la grande grue elle-même, et même à mettre en place les deux premières sections de chaque éolienne, en attendant la livraison des composants, retardés en mer par une panne du navire, ces grues étant plus aisément déplaçable d'un chantier à un autre.



La mise en production progressive du parc éolien a débuté en novembre.

Il reste à remettre les terrains en conformité, c'est-à-dire de supprimer zones et accès désormais inutiles, de façon à ne conserver « en dur » que les surfaces nécessaires à la maintenance des machines. Ces zones seront remises en état cultivable, après évacuation des gravas et retour de la terre arable entreposée en tas à proximité de chaque parc éolien.



Il reste également, conformément à notre demande, à remettre en état les chemins mal réparés après le passage des conduits pour la fibre optique, particulièrement le chemin des Varennes.

### Autres projets éoliens

Deux autres projets éoliens sont à l'étude sur notre commune :

Le premier de ces projets, appelé « La Vergère », serait situé à cheval sur les communes de Dampierre, Saint-Georges, Saint-Hilaire et Massay. Un mât de mesure a été installé et a donné des informations pendant un an. Le projet est toujours en cours. Nous ne savons pas, à ce jour, combien de machines sont prévues sur ce parc.

Le second de ces nouveaux projets, tout récent, serait situé à cheval sur les communes de Dampierre et de Genouilly. Une première projection donnerait une possibilité de trois machines sur notre commune de Dampierre. Nous avons donné, le 1er décembre 2020, le feu vert pour démarrage de cette étude.

Le délai moyen entre le début de l'étude et la mise en production d'un parc éolien est maintenant de quatre à cinq ans au plus.

Nous espérons, si ces projets sont validés, voir le premier de ces nouveaux parcs produire en 2023 et le second en 2025.



## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est maintenant ouverte les lundis de 17h30 à 18h30 dans la salle des Associations.

Elle est toujours gratuite, et accessible à tous les habitants de notre village.

La pandémie de COVID 19 a contraint la municipalité à la fermer durant les deux périodes de confinement.

Dès que les autorisations de réouverture nous sont parvenues, nous avons rouvert l'accueil au public avec les précautions nécessaires, soit, dans l'ordre : port du masque de façon permanente dans le local, enregistrement des livres en retour « à distance », stockage de ces documents à l'isolement durant une semaine avant leur remise en rayon la semaine suivante, et lavage des mains du visiteur au gel avant la recherche de nouveaux livres à emprunter.

Aucun incident n'a été relevé avec cette procédure.

Toutefois, ces longues périodes de fermeture ont considérablement réduit le nombre d'échange de livres : environ soixante livres seulement ont pu être prêtés cette année.

Il nous reste à espérer que les échanges de l'année 2021 soit au moins équivalents à ceux de 2019.

La lecture est un bonheur ! Un livre nous plonge dans un autre univers ! Essayez !

L'équipe des bibliothécaires vous souhaite une bonne année 2021 !



## VIERZON-SOLOGNE-BERRY, NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

### **Son périmètre**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Vierzon-Sologne-Berry a été lancée avec 10 communes, à la suite de la fusion de « Vierzon, pays des 5 rivières » (mais 3 communes), des « Vallées vertes » (6 communes) et de St Hilaire-de-Court.

Foëcy arrive au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

1<sup>er</sup> janvier 2020 : les 5 villages de la Forêt nous rejoignent, ainsi que Massay.

Nançay va nous quitter pour aller vers Aubigny.

Nous allons ainsi compter 40 352 habitants.

### **Son fonctionnement**

La Communauté compte 1 président (François Dumon) et 14 vice-présidents.

L'organe de décision est le Conseil communautaire, où siègent 46 membres dont 1 seul représentant pour chacune des 10 communes de moins de 1 000 habitants. Chaque représentant a un suppléant.

Un Bureau communautaire de 26 membres, où chaque commune est représentée, retient les propositions qui seront présentées au Conseil.

En amont encore, des commissions préparent le travail.

### **Ses compétences et ses réalisations**

Le développement économique et l'environnement sont au cœur des préoccupations de la Communauté.

Elle prend en charge, totale ou partielle, certains projets des communes membres. A Dampierre : la route du Bois d'Olivet à la D63, les toilettes des Marnières et en 2021 : le chemin des Varennes ainsi qu'une aide financière pour l'assainissement de la Mornetterie (pour les propriétaires qui auront entrepris les travaux). La voirie rurale est maintenant financée à 80% par la Communauté et à 20% par la commune.

A Vierzon, la Communauté a entrepris avec succès la réindustrialisation de la ville :

-Depuis quelques années, la société ferroviaire Combronde, installée au Vieux domaine, expédie chaque semaine trois trains vers le port du Havre, après avoir regroupé les produits d'exportation des entreprises du Cher.

-L'entreprise Ledger, leader de la monnaie virtuelle, le « bitcoin, » et de la sécurisation des cartes à puce, emploie une quarantaine de personnes au Parc technologique de Sologne et devrait passer à 200 grâce à un bâtiment de 4 000 m<sup>2</sup> construit par la Communauté.

-Une école d'informatique, Algosup, s'est ouverte en septembre dans le parc technologique de Sologne.

-Virtuo a choisi Vierzon pour implanter une vaste plate-forme logistique de 18 000 m<sup>2</sup> sur un terrain de 168 000 m<sup>2</sup>. La Communauté a donné son feu vert lors d'un récent Conseil.



**Syndicat Intercommunal  
d'Alimentation en eau potable  
Des Communes de Dampierre  
en Graçay Genouilly  
Saint Georges sur la Prée**

Mairie, 49 rue du Bas-Bourg  
18310 Genouilly  
Téléphone : 02 48 52 53 64  
Télécopie : 09 70 06 71 91  
Courriel : [siap.genouilly.cher@wanadoo.fr](mailto:siap.genouilly.cher@wanadoo.fr)

*Le Président et le Comité Syndical souhaite un bon rétablissement à Martine, notre secrétaire, absente depuis mai 2019 pour une maladie longue durée. Nous la remercions de l'aide qu'elle peut nous apporter par sa connaissance du syndicat et ses conseils.*

En 2020, nos conseils municipaux ont été renouvelés, en conséquence, le SIAEP a été reconstitué.

Il se compose ainsi :

Pour la commune de Dampierre en Graçay :

- 2 titulaires : Jean-François Le Jossec et Jacques Perrot.
- 1 suppléant : Fabien Le Jossec.

Pour la commune de Genouilly :

- 3 titulaires : Pierre Baert, Danielle Clochard et Sébastien Simon.
- 1 suppléante : Michèle Delesgues.

Pour la commune de Saint Georges sur la Prée :

- 3 titulaires : Béatrice Boisseau, Olivier Charron et Brigitte Taupin.
- 1 suppléant : Jean-Marc Duguet.

Ont été élus à la présidence et aux vice-présidences :

- Jacques Perrot, Président.
- Béatrice Boisseau, 1ère Vice-présidente.
- Sébastien Simon, 2ème Vice-président.

Les travaux réalisés en 2020 :

- Rebouchage du forage 2bis au lieudit les Sceaux. Ce forage avait été réalisé en 1997 mais n'avait jamais eu une production suffisante. L'Agence Régionale de Santé avait demandé son rebouchage pour protéger la nappe phréatique. Cette opération d'un montant de 14,250,00 €/HT n'a fait l'objet d'aucune subvention.
- Régénération du forage 3 les Sceaux. Ce forage réalisé en 1993, régénéré en 2010, a été de nouveau nettoyé (un forage doit faire l'objet de cette opération tous les 10 ans) pour retrouver son rendement optimal, pour la somme de 44,783,80 €/HT, sans subvention.

Cet été, le syndicat a eu différents problèmes au château d'eau ce qui a perturbé la distribution d'eau potable. Nous nous en excusons. Nous nous sommes employés avec la SAUR à rétablir un bon fonctionnement, le plus rapidement possible.

Pour toutes fuites d'eau potable, je vous rappelle ci-dessous le numéro d'urgence SAUR. Votre Mairie peut également vous le communiquer.

Pour tout autre problème, envoyez un mail au Syndicat (voir adresse courriel ci-dessus) ou appeler votre Mairie qui transmettra au Syndicat.

*Les Membres du Comité Syndical se joignent à Moi pour vous présenter  
Tous nos Meilleurs Vœux pour l'année 2021.*

**SAUR Numéro d'urgence eau potable :  
05 87 23 10 09**

**Donner l'information suivante :  
SIAEP de Genouilly, prestation de services**

**Le Président  
Jacques**

## L'HIVER ARRIVE PROTEGEZ VOTRE COMPTEUR D'EAU POTABLE DU GEL



### Réglementation :

Votre compteur d'eau potable est la propriété du syndicat et placé sous votre responsabilité.

Il vous incombe d'en assurer la protection.

Ainsi, la réparation d'un compteur gelé sera toujours effectuée à vos frais.

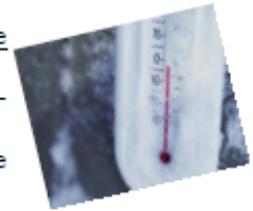
N'oubliez pas que tout dysfonctionnement peut se répercuter sur votre facture d'eau potable.

Seuls les techniciens de notre prestataire SAUR ont le droit de manipuler le compteur.

### Quelques conseils pour protéger vos installations avant que « le froid polaire ne s'installe » :

Le gel de vos canalisations peut entraîner des coupures d'eau, des fuites importantes ainsi que des dégâts matériels.

Pour protéger votre compteur, utilisez des plaques de polystyrène ou une housse de protection pour compteur (également antichoc).



Ne pas envelopper le compteur avec de la laine de verre ou de roche, des journaux ou de la paille qui retiennent l'humidité et gèlent, le remède serait pire que le mal.

### Vos canalisations ont droit à toute votre attention :

Vulnérables, elles doivent également faire l'objet d'une protection systématique contre le froid, particulièrement si elles sont placées dans des pièces non chauffées telles qu'une cave, un grenier ou un garage.

Entourer tous les tuyaux d'une gaine isolante, ainsi que ceux situés à l'entrée et à la sortie de votre compteur.

Si le froid persiste, nous vous conseillons de laisser couler un mince filet d'eau pour empêcher le gel de s'installer (à n'utiliser que sur une courte période).

Pour l'intérieur de la maison programmez votre chauffage en hors gel.

### Vos installations ont gelé, que faire ?

Sachez que le dégel peut lui aussi provoquer des dégâts avec un risque de rupture des canalisations et donc de fuites d'eau importantes.

Le gel se constate par un simple manque d'eau.

=> Coupez l'eau pour éviter toute inondation au moment du dégel.

=> Dégelez votre installation : un sèche cheveux suffit, armez-vous de patience.

=> N'utilisez jamais une flamme. *En cas d'absence prolongée n'oubliez*

=> Vidangez votre installation. *Pas de vidanger votre installation.*

### Détectez et réparez les fuites car elles peuvent vous coûter très cher.

Les fuites sont la première cause de gaspillage. Elles sont faciles à détecter lorsqu'elles se produisent sur un robinet, une chasse d'eau, un ballon d'eau chaude, un joint défectueux.

Détectez les fuites cachées à l'aide de votre compteur.

=> Fermez tous les robinets et vérifiez qu'aucun appareil électro-ménager consommateur d'eau n'est en marche.

=> Relevez les chiffres sur fond rouge, de votre compteur, ils représentent les litres.

=> Attendez 2 heures au minimum sans faire couler d'eau.

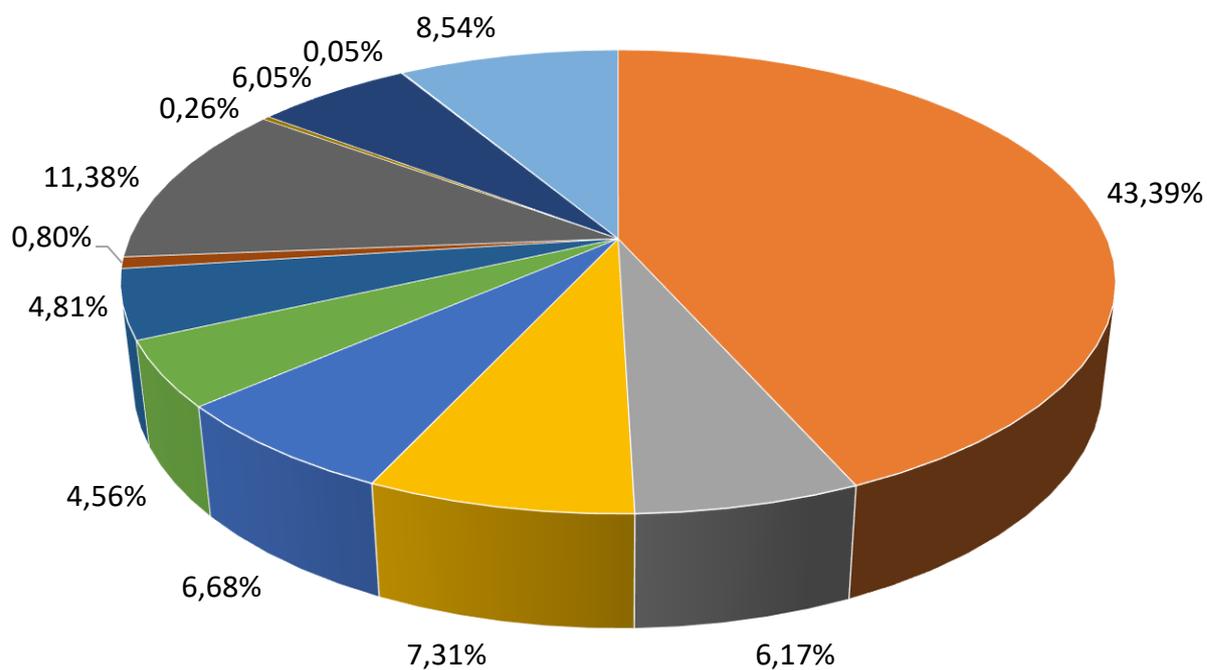
=> Relevez à nouveau les chiffres sur fond rouge de votre compteur.

=> Si les chiffres sont identiques, aucune consommation n'a été enregistrée. Votre réseau est bien étanche.

=> S'ils ont changé : il y a probablement une fuite. N'hésitez pas à faire appel à un plombier si vous doutez de l'origine de la fuite ou si vous ne l'avez pas trouvée.



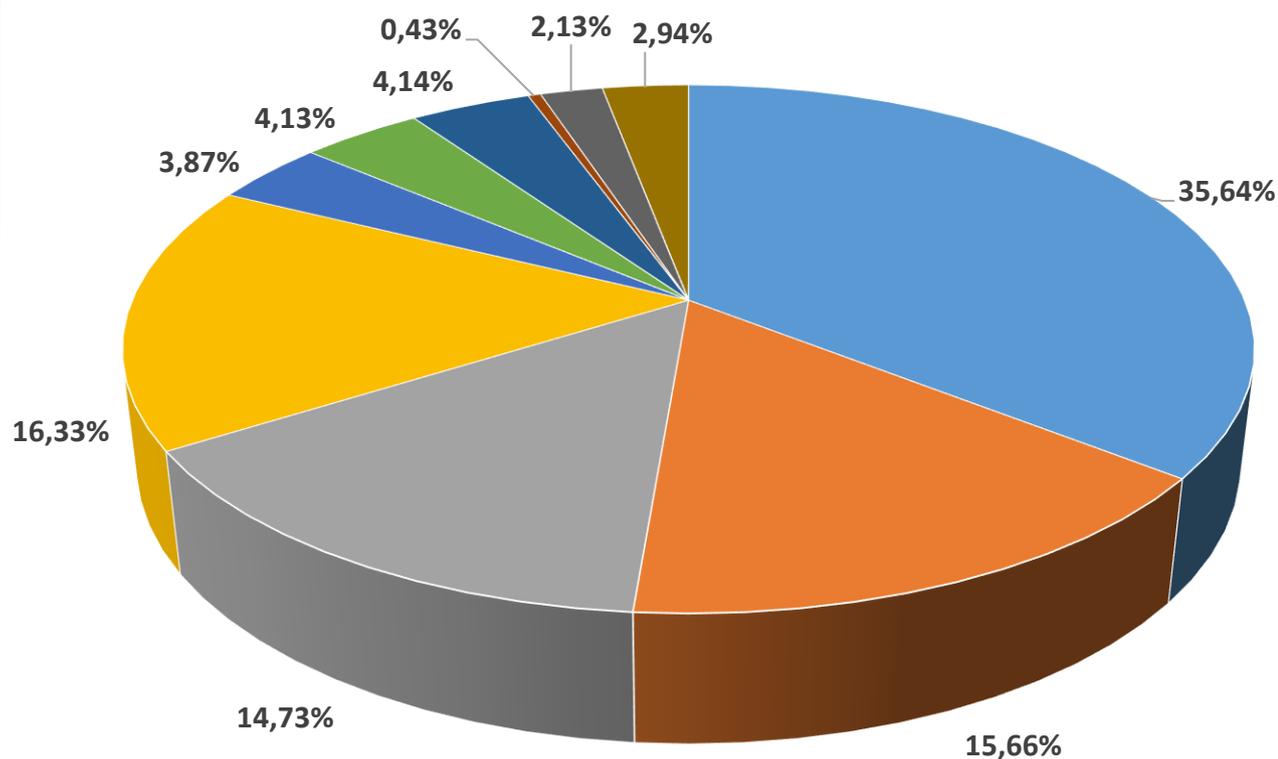
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



### ■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges de personnel et frais assimilés : 43,39%
- Energie (eau-gaz-électricité) : 6,17%
- Entretien (réparation-maintenance-équipement) : 7,31%
- Ecole (cantine-fournitures-informatique-transports-activités) : 6,68%
- Mairie (fournitures-affranchissement-téléphone-informatique) : 4,56%
- Services, cotisations (incendie-assurances-percepteur-pays de Vierzon-syndicat d'énergie-syndicat d'eau potable) : 4,81%
- Fêtes et cérémonies : 0,80%
- Indemnités des élus : 11,38%
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 0,26%
- Versement à d'autres budgets communaux (investissement-assainissement-lotissement) : 6,05%
- Subventions aux associations : 0,05%
- Fonds de garantie : 8,54%

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Taxes foncières et d'habitation (habitants) : 35,64%
- DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) : Etat : 15,66%
- Autres dotations de l'Etat : 14,73%
- Versements du Département : 16,33%
- Compensations (Etat) : 3,87%
- Remboursements sur rémunérations du personnel : 4,13%
- Remboursements de frais scolaires (parents d'élèves : cantine et garderie) : 4,14%
- Revenus des immeubles (salle des fêtes) : 0,43%
- Remboursement divers (Enedis, gaz, TVA, frais divers) : 2,13%
- Sauvegarde des chemins semestrielle (société d'éolienne) : 2,94%

## **2) BUDGET ASSAINISSEMENT**

Fonctionnement : 33 888

Investissement : 29 193

### **PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Intérêts d'emprunt : 10 782

Personnel (entretien-secretariat) : 2 700

Redevance à l'Agence de l'eau : 1 035

### **PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Résultat excédentaire de l'année précédente : 6 043

Redevances d'assainissement collectif (habitants) : 15 178

### **PRINCIPALE DEPENSE D'INVESTISSEMENT**

Remboursement d'emprunt (capital) : 11 929

### **PRINCIPALE RECETTE D'INVESTISSEMENT**

Résultat excédentaire de l'année précédente : 13 101

## **3) BUDGET LOTISSEMENT**

Fonctionnement : 17 957

Investissement : 16 433

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Virement à la section d'investissement : 16 433

Intérêts d'emprunt : 1 339

### **PRINCIPALE RECETTE DE FONCTIONNEMENT**

Résultat excédentaire de l'année précédente : 17 657

### **PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :**

Résultat excédentaire de l'année précédente : 11 708

Remboursement d'emprunt (capital) : 4 425

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Virement de la section de fonctionnement : 16 433



## LES CONSEILS MUNICIPAUX 2020 :



Le détail des comptes-rendus se trouve sur le site internet de la commune :

[www.dampierre-en-gracay.com](http://www.dampierre-en-gracay.com)

**Les élections municipales :** Une seule liste pour ces élections, menée par Henri Letourneau. L'élection du maire, des adjoints ainsi que celle des membres des syndicats et des commissions a eu lieu le 26 mai. L'indemnité du maire est de 22% de l'indice 1017, et les adjoints de 8.75% brut. Également, élection le 10 juillet du délégué (le maire) et des 3 suppléants pour l'élection sénatoriale du 27 septembre.

**Budget :** Les comptes administratifs de 2019 ont été validés à l'unanimité. Le budget 2020, préparé en commission, a été également validé à l'unanimité : budget principal en fonctionnement à 186789 euros, en investissement à 7109 euros, budget Assainissement en fonctionnement à 33888 euros, en investissement à 29193 euros, budget Lotissement en fonctionnement à 17957 euros et en investissement à 16433 euros.

**Travaux effectués en 2020 :** Remplacement d'un extincteur à la Maison des Associations, réfection des bordures de trottoir et réfection de la chaussée route de Genouilly, remplacement du second WC de l'école avec suppression de la marche, suppression d'une grande étagère dans l'école, réparation de la pompe à main à la fontaine, assemblage des éoliennes et mise en service de celles d'Imbry, et réparation de l'écoulement des toilettes de la mairie.

**Notre école** : Le RPI avec Saint-Georges-sur-la-Prée fonctionne bien, malgré les nombreuses difficultés dues à la Covid 19. Du fait d'un effectif trop important en CM1 et CM2 à Dampierre à la rentrée 2020, nous avons dû organiser deux services de cantine, et donc recruter une personne supplémentaire pour un coût de l'ordre de 5000 euros pour l'année scolaire. A la demande des parents d'élèves, le portail de la cour est fermé à clé par la Directrice de l'école durant les récréations, interdisant l'accès à la mairie durant ces courtes périodes. Une nouvelle association de parents d'élèves du RPI (APE Tourniquet) a été créée et a obtenu de la mairie une subvention de 100 euros pour son démarrage. Enfin, la fête de Noël pour les enfants de Dampierre a été supprimée en 2020 pour cause de virus ; les cadeaux ont été distribués aux enfants le 18 décembre

**Les éoliennes** : Le montage des éoliennes des parcs d'Imbry et du Bois d'Olivet ont démarré fin août. L'assemblage des deux parcs a été terminé en novembre et les premières machines ont commencé à produire fin novembre à Imbry. Une visite des deux parcs a été organisée par Valorem pour les élus. Enfin, le conseil municipal a validé la mise en route de l'étude d'un nouveau projet éolien concernant cette fois Dampierre et Genouilly.

**La Bibliothèque municipale** : Du fait de la Covid 19 et des périodes de confinement, la bibliothèque a été peu active cette année. L'échange de livres de juin avec la Bibliothèque Départementale n'a pas pu avoir lieu. La bibliothèque a été réouverte à la fin de chaque confinement, après autorisation, et avec les précautions nécessaires : lavage des mains à l'entrée, port du masque, etc.

**Assainissement à la Mornetterie** : Une seule habitation a procédé aux travaux d'assainissement obligatoires, d'autres sont en cours. Les propriétaires qui n'ont pas déposé de dossier à temps (mars 2020) ne pourront plus prétendre à une subvention municipale (10%) ou de la Communauté de Communes (10%), mais ont l'obligation de faire les travaux demandés.

**Taux des taxes locales** : Encore une fois, les taxes d'habitation et foncières n'ont pas été augmentées en 2020.

**Le personnel municipal** : Du fait des problèmes de santé de notre employée « cantine-ménage-garderie », nous avons dû à deux reprises recruter une personne pour la remplacer. Le contrat est toutefois renouvelé pour un an.

**Informations diverses** : Contrat revu avec Butagaz pour la citerne, passant de 1430 à 1056 euros la tonne ; Renouvellement de la convention avec le SATESE, dont la redevance passe à 0.50 euros par habitant soit 127 euros pour la commune ; Nomination de la Secrétaire de mairie comme correspondante de l'INSEE pour les futures enquêtes Ménages ; subvention annuelles accordées à Facilavie et au Secours Populaire ; admission en non-valeur de 300 euros : pas de recours ; Convention avec Genouilly pour le cimetière signée pour trois ans, pour 350 euros par an ; Projet de musée dans l'atelier Sarton : nous attendons conseils et expertise ; Demande d'une astreinte des élus le week-end à l'étude ; Aide accordée de 520 euros accordée au SIAEP pour l'année 2019 ; Illuminations de Noël à partir de début décembre par l'entreprise Josserand pour 1800 euros TTC ; Pas de repas de Noël pour les Anciens cette année 2020 pour raison sanitaire, mais un colis sera offert aux plus de 65 ans par le CCAS.



## Nos valeurs:

Proximité - Universalité  
Citoyenneté - Respect de la personne



## Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

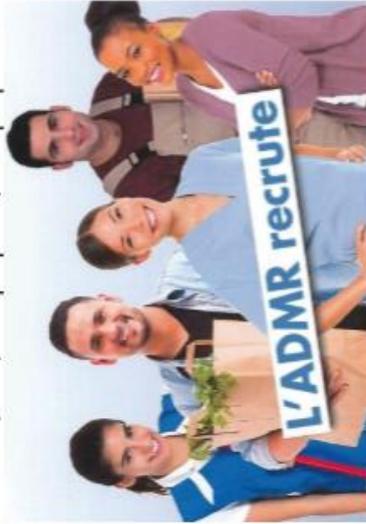
Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

## L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,  
envoyez vos lettres de  
motivation et CV à  
[info.fede18@admr.org](mailto:info.fede18@admr.org)

## L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne  
(*Toilette, repas, habillage...*)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07

## Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sécurité ?

0

### *Malaise*

**Chute**

**Angoisse**

**Agression**

**Incendie (DAAF)**

L'association Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, d'intervenants à domicile, auxquels s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).



Pour être sûr d'avoir fait le nécessaire,  
Contactez Présence Verte Beauce Cœur de Loire Agence de Bourges  
7, Rue de l'Île d'Or 18022 BOURGES Cedex

Tel : 02 48 23 06 82

Fax : 0248230671

Courriel : [pv18@presenceverte.fr](mailto:pv18@presenceverte.fr)

Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



## Offre Activ'zen

Activ'zen : autonome  
mais jamais seul.



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

**Frais d'installation : 39 €**  
**Abonnement : 24 € par mois**

\* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en oeuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.



4,50 € par mois

5 € par mois

\* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

\* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (intervenants réguliers et secours).



- 50 % sur notre prestation Activ'zen  
avec la réduction d'impôt  
selon la loi de finances et décrets en vigueur



## Offre Activ'mobil

Activ'mobil : en sécurité  
en tous lieux.



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

## Le coffre à clés



Agence de Bourges 7, rue de l'île d'Or 18022 BOURGES Cedex

[www.presence-verte-18-bourges.com](http://www.presence-verte-18-bourges.com)



## Infos Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi – Mardi : 08h30-12h

Jeudi-vendredi : 08h30-12h

Samedi : 10h-12h Tel : 02 48 75 32 42 ou rendez-vous sur

[www.dampierre-en-gracay.com](http://www.dampierre-en-gracay.com)

Meilleurs Voeux  
2021

